



Vendredi 03 Juillet 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Voici le protocole pour les vacances d'été 2020

Centre de Parigny

Accueil au centre de loisirs (Bâtiment de l'ancienne école)

Ouverture du centre de loisirs :

**ATTENTION BIEN SURVEILLER LES HORAIRES DE SUR LE PROGRAMME,
L'ACCUEIL PEUT VARIER SUIVANT LES ACTIVITÉS !!**

Accueil Matin	8H00 – 9H00 – Possibilité 7H30 sur demande
Activités Matin	9H00 – 11H30
Accueil Méridien	11H30 – 12H15
Temps Méridien	12H15 – 13H15
Accueil Après-Midi	13H15 – 14H00
Activité Après-Midi	14H00 – 17H00
Accueil Soir	17H00 – 18H15

- Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant d'aller au centre de loisirs. Si elle est supérieure ou égale à 37.8°C, l'enfant doit rester à la maison. Au centre, un contrôle de température pourra être fait par un animateur en cas de doute.

- Si la température est supérieure ou égale à 37.8°C votre enfant sera refusé au centre.

- **Un** seul parent devra emmener ou récupérer son enfant **jusqu'au** préau par la porte de sur le côté droit.

**ATTENTION AUCUN ENFANT DE MOINS DE 12 ANS
NE DOIT ARRIVER SEUL !!**

- Nous demandons à chacun de venir avec un cabas de course **AVEC LE NOM DE L'ENFANT** sur ses affaires et sur l'extérieur du sac : Merci de limiter les effets personnels de vos enfants.

1. J'attends la prise en charge de mon enfant par un animateur.
2. L'enfant rentre dans le centre et va se laver les mains avec de l'eau et du savon.
3. Les enfants seront toujours accueillis par groupe d'âge et répartis par groupe de 10 enfants um.

Le protocole sanitaire envoyé par le gouvernement sera respecté par l'équipe pour le bon déroulement des activités. Nous sommes dans une situation particulière cette année, le protocole sanitaire demandé aux jeunes doit être respecté pour la santé de tous, si ce n'est pas le cas nous nous verrons le droit de refuser l'enfant

- **PLUS D'ACCES DANS LE BUREAU** Les inscriptions, les tâches administratives se feront uniquement par mail à l'adresse inscription@lagrangeaventure.fr ou par téléphone.

- Le règlement des activités se fera par virement dans la mesure du possible ou par chèque, CESU, ANCV dans la boîte aux lettres située au centre.

- A midi ou le soir, les enfants seront récupérés à l'entrée du portail

Accès au centre de loisirs :

Voici le nouvel accès au centre de loisirs :

